AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -6-7-72 417291

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-18-28 - 87-18-29)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg, 45-FLEURY-LES-AUBRAIS
C. C. P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL 25 Francs

Supplément n° 1 au Bulletin technique n° 142 — 5 JUILLET 1972

VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

L'état sanitaire du vignoble reste toujours dans l'ensemble satisfaisant. Les manifestations de la maladie sont très rares ou inexistantes dans la plupart des vignes.

Cependant, les pluies orageuses enregistrées au cours de ces derniers jours ont pu provoquer de nouvelles contaminations à partir des quelques taches présentes dans les vignes.

Le traitement conseillé dans notre Bulletin du 29 Juin et qui n'intéressait que les vignes touchées par les pluies orageuses des 27 et 28 Juin doit donc être généralisé à l'ensemble du vignoble. Cette application devra être effectuée au plus tard au début de la semaine prochaine.

Les vignes arrivant au stade de la floraison il est préférable d'utiliser des fongicides organo-cupriques à faible teneur en cuivre ou un organique de synthèse.

Dans les vignes traitées conformément au Bulletin du 29 Juin il est inutile de renouveler l'application.

Le concours pour la détection des foyers primaires de Mildiou de la vigne est toujours ouvert.

BLACK-ROT

Le traitement dirigé contre le Mildiou de la vigne sera également efficace contre cette maladie.

OIDIUM DE LA VIGNE

Les indications données dans nos bulletins précédents restent toujours valables. Il y a lieu d'être très vigilant, l'Oïdium rencontrant des conditions climatiques très favorables à son évolution, et de profiter de la floraison pour effectuer un soufrage.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

A la faveur des quelques courtes périodes plus chaudes de nouvelles pontes ont été déposées et de nouvelles éclosions sont à craindre au cours de ces prochains jours. Dans les vergers où le premier traitement a été lessivé par les récentes pluies, nous rappelons qu'il y a lieu de renouveler cette application dès réception de ce bulletin.

Dans les autres vergers, le traitement conseillé dans notre Bulletin du 20 Juin ne sera renouvelé, en l'absence de pluies importantes, qu'au milieu de la semaine prochaine.

P. 225

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

CULTURES DIVERSES

CECIDOMYIE DE LA LUZERNE

Le vol de la Cécidomyie de la luzerne est commencé depuis quelques jours déjà. En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement sur toutes les cultures arrivées au stade sensible, c'est-à-dire lorsque les boutons floraux commencent à se dégager, avant l'apparition du liseré violet de la fleur.

Les produits à base de Lindane à la dose voulue pour qu'il y ait 250 g de matière active à l'hectare sont efficaces. Le Toxaphène, produit inoffensif pour les abeilles, peut être également utilisé à la dose de 3 kg de matière active à l'hectare.

CULTURES LEGUMIERES

TORDEUSE DU POIS

Depuis quelques années les dégâts dus à ce ravageur semble en régression. De ce fait la Station d'Avertissements Agricoles rencontre des difficultés pour alimenter ses élevages qui sont indispensables pour suivre les sorties des papillons au printemps et déterminer avec précision les dates d'intervention.

Nous demandons aux producteurs qui constateraient dans leurs cultures la présence de chenilles dans les gousses à proximité de la maturité de bien vouloir nous prévenir.

GRANDES CULTURES

PYRALE DU MAIS

Les premiers papillons ont été observés en élevage le 26 Juin. Les premières pontes viennent d'être observées en cultures. Elles devraient être plus nombreuses durant les prochains jours si les conditions climatiques restent favorables (voir à ce sujet notre bulletin technique n° 141 de Juin 1972).

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS